

# LE COMMISSARIAT A LA RECONSTRUCTION ET AU LOGEMENT

## ET LE PROBLÈME DU RECASEMENT

Dans un précédent numéro du « Bulletin Economique » il a été publié un exposé assez détaillé sur les activités d'un des Services importants du Commissariat à la Reconstruction et au Logement, à savoir le Service des Dommages de Guerre.

Il m'est très agréable, à présent d'entretenir les lecteurs de ce bulletin périodique sur les efforts déployés par les différents Services Techniques de cette Administration pour ce qui concerne l'évolution du problème du Recasement en Tunisie.

Il semble intéressant de dire que dès la fin des hostilités en Tunisie, le problème du Recasement avait appelé tout particulièrement l'attention du Gouvernement Tunisien. Car la campagne de Tunisie fut une page bien sombre de son histoire. En effet, les dégâts furent très considérables, presque à l'échelle des moyens de destruction employés. Il n'y avait pas une ville ou un village qui n'avait ses blessures à panser et sa légion de réfugiés et de sinistrés à loger. Le nombre d'immeubles de tous usages, détruits, soit totalement, soit partiellement, était si grand que leur recensement avait exigé un travail de longue haleine.

On estime actuellement la valeur des dommages privés subis sur l'ensemble du territoire de la Régence à près de 40 milliards de francs.

On peut affirmer qu'au lendemain même de la défaite des Troupes de l'Axis en Tunisie, le Gouvernement

Tunisien s'est trouvé en face d'un des problèmes des plus graves et des plus urgents.

La reconstruction des maisons détruites par faits de guerre ne pouvait être réalisée par les particuliers, la question des financements des travaux étant l'obstacle le plus ardu à surmonter. Par ailleurs, aucune législation n'existait en vue de la réglementation éventuelle des différents problèmes relatifs aux dommages soit mobiliers, soit immobiliers.

Cependant, l'intérêt public exigeait que le Gouvernement Tunisien intervint afin de réaliser ce que les particuliers tout seuls ne pouvaient faire.

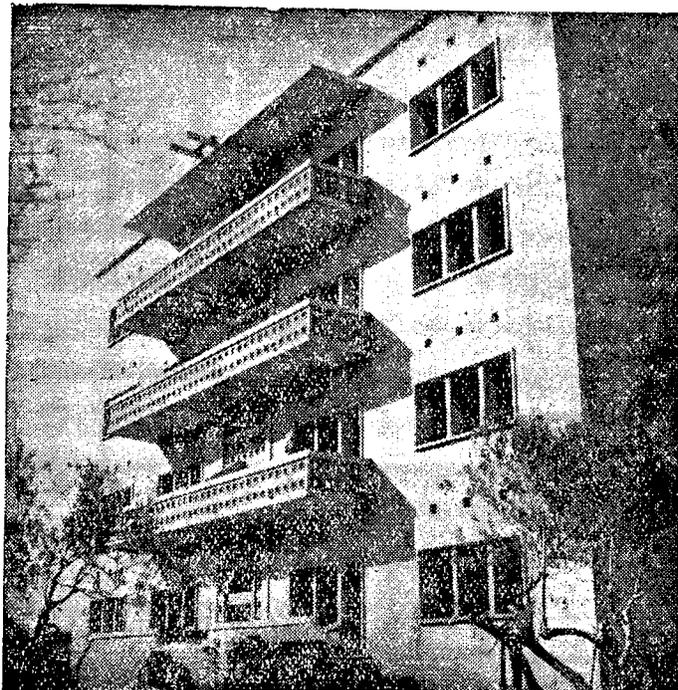
Il était apparu alors très clairement que les décisions se rapportant à la Reconstruction devaient être prises aussi rapidement que possible.

Le simple profane est loin de supposer la somme de difficultés qu'il y avait à surmonter pour arriver à résoudre de tels problèmes.

Car indépendamment des considérations relatives au personnel technique et administratif appelé à la réalisation de cette tâche, le Gouvernement Tunisien devait :

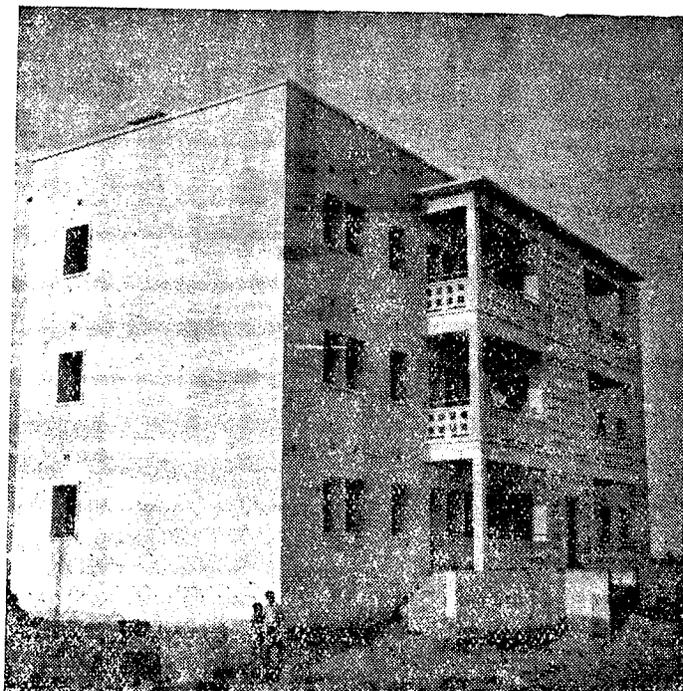
1.) Trouver les crédits nécessaires au financement des programmes de reconstruction;

2.) Obtenir les terrains indispensables à la construction ou la reconstruction et cela, soit par l'exportation, soit par la voie amiable;



IMMEUBLE DE RECASEMENT A SOUSSE

Photo Deloge



IMMEUBLE DE RECASEMENT A SFAX - St-HENRI

Photo Deloge

3.) Dresser tous les plans d'urbanisme de chaque ville et village, tout en tenant compte des besoins de ses habitants;

4.) Etablir des plans types de recasement, répondant aux différents éléments de la population de la Régence.

C'est ainsi que l'on a pu distinguer les recasements suivants :

- 1.) Le Recasement Rural;
- 2.) Le Recasement Commercial;
- 3.) Le Recasement genre tunisien;
- 4.) Le Recasement genre européen

#### 1° Le Recasement Rural

A l'origine le Recasement rural était destiné à loger des nomades fixés çà et là, au hasard de leur course et qui voudraient, en fin de compte, s'installer d'une façon définitive dans un centre déterminé.

Le type de construction de ce recasement était conçu de façon telle, qu'il devait répondre aux habitudes un peu simplistes de ces nomades. On leur laissait ainsi le temps de s'adapter à une vie plus sédentaire, sans pour cela déranger complètement leur manière de vivre. C'est en prenant en considération ces conditions sociales particulières que les architectes avaient établi des types de maisons sans portes ni fenêtres.

Or, il s'est avéré à l'usage, que ces maisons devaient abriter non plus des nomades mais de petits fonctionnaires qui étaient très heureux de les occuper. Ce genre de construction fut amélioré en ce sens qu'on a dû lui ajouter les aménagements nécessaires.

#### 2° Le Recasement Commercial

Dans certains centres urbains, les marchés hebdomadaires en plein air ne répondaient pas toujours aux besoins journaliers des habitants. Il fallait des boutiques qui puissent fournir d'une façon permanente les denrées nécessaires soit à l'alimentation, soit à l'habillement. Les réalisations dans ce domaine donnent d'ores et déjà, entière satisfaction et créent un courant nouveau pour le développement du commerce local.

Par ailleurs, dans certains centres réputés pour leurs produits manufacturés, on trouve un logement attenant à un atelier artisanal qui offre aux occupants la possibilité d'exercer leur profession sur place comme l'exigent leurs anciennes habitudes.

#### 3° Le Recasement genre Tunisien

Ce recasement s'adresse tout particulièrement aux citadins. Les types de constructions destinées à ce recasement sont assez variés. Ils présentent cependant ce caractère commun, c'est qu'ils comprennent des logements de deux, trois ou quatre pièces donnant sur une cour intérieure.

#### 4° Le Recasement genre Européen

On peut dire là également qu'il n'y a pas eu un seul type de construction. C'est ainsi qu'on a pu édifier soit des villas-types de deux logements, soit des villas jumelées, soit des immeubles ou groupes d'immeubles destinés à loger plusieurs ménages. Il est important de noter que les dispositions intérieures ne sont pas toujours les mêmes dans un même immeuble. Aux célibataires et aux jeunes ménages sans enfants, il a été prévu des appartements de une à deux pièces.

Contrairement à ce que certains ont pu penser, il n'y a pas de recasement propre pour les Tunisiens et pour les Européens, mais chacun des habitants de ce pays peut opter soit pour l'un, soit pour l'autre de ces recasements et cela selon ses goûts ou habitudes particulières.

On pourra juger de la grandeur de la tâche entreprise sur tout le territoire de la Régence par le nombre de maisons et boutiques construites, nombre qui s'élève actuellement à 650 logements, 183 boutiques ou magasins, 2 grands marchés et un café maure.

Toutes ces réalisations ont été faites dans les diverses localités particulièrement éprouvées et elles répondent toutes aux besoins immédiats de celles-ci.